

Réf: Dossier 293926

## Avis de constitution

### SOCIETE « CARPE DOUCE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU-LOT 3572-  
ILOT 313, Lot 3572, Ilot 313

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CARPE DOUCE »

Objet : -production et commercialisation des produits d'eau douce.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU-LOT 3572-ILOT 313, Lot 3572, Ilot 313

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KOUADIO THALES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01463 du 22/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17479/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

